

Ici, CNR construit une passe à poissons pour favoriser la biodiversité du territoire

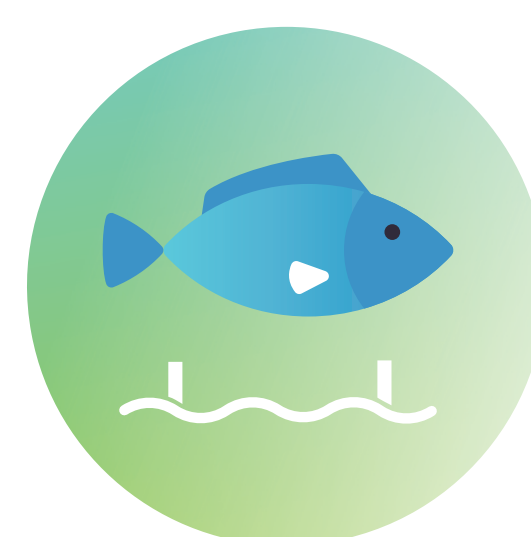
Pourquoi une passe à poissons ?

Le seuil (petite chute d'eau) de la Feyssine a été édifié par CNR entre 1993 et 1995, en réponse à des travaux d'aménagement du Rhône par la ville de Lyon. Il visait, et sert toujours, notamment, à garantir l'alimentation en eau potable de la Métropole de Lyon. Il comportait déjà deux passes à poissons construites selon les

connaissances techniques de cette époque, mais qui ne fonctionnent plus aujourd'hui. Aussi pour permettre à nouveau aux espèces piscicoles de franchir ce seuil et de circuler librement depuis Miribel jusqu'à la Saône en traversant Lyon ou de remonter à l'amont vers des zones de reproduction, CNR rebâtit une passe à poissons à côté de l'écluse désaffectée de Villeurbanne. Cet ouvrage, de dernière génération, illustre l'engagement de CNR en faveur de la biodiversité et la préservation des milieux naturels.

CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE

Cet ouvrage est une passe à bassins successifs munis de fentes verticales et présentant une pente régulière qui permettra à toutes les espèces de l'emprunter. Il fonctionnera toute l'année, notamment durant les périodes migratoires, hors temps de crues ou d'étiage sévère.



1,5 m
de hauteur
de chute totale
à franchir

10
bassins

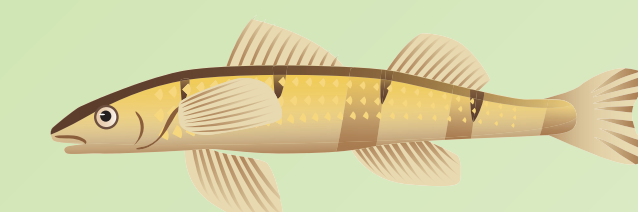
155 m
de longueur
totale

Qui est CNR ?

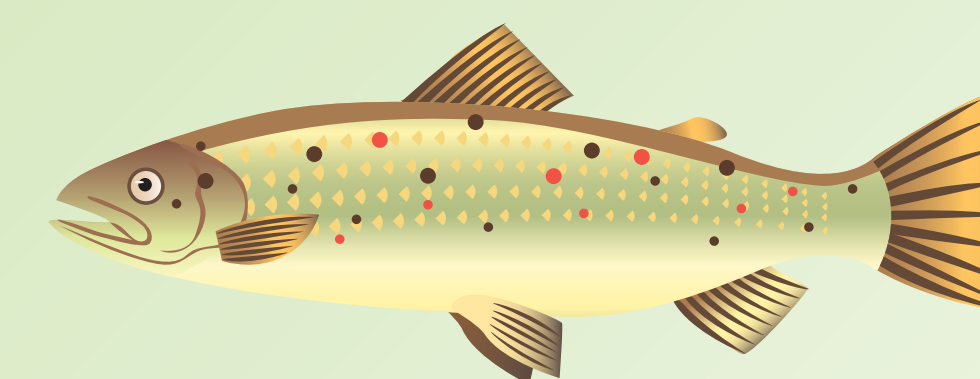
1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable, CNR transforme l'énergie de l'eau, du vent et du soleil pour accélérer la transition écologique des territoires. Soucieuse de préserver la biodiversité, CNR construit des passes à poissons pour faciliter leur circulation sur le Rhône et ses affluents. Celle de la Feyssine est la 66^{ème}. Par ailleurs, dans le cadre de ses Plans 5Rhône qui ambitionnent de transmettre aux générations futures un territoire rhodanien et un fleuve valorisés, CNR mène de nombreuses actions environnementales, notamment de renaturation du fleuve Rhône.

**Pour toute information complémentaire, contactez :
passe_poissons_FEYSSINE@cnr.tm.fr**

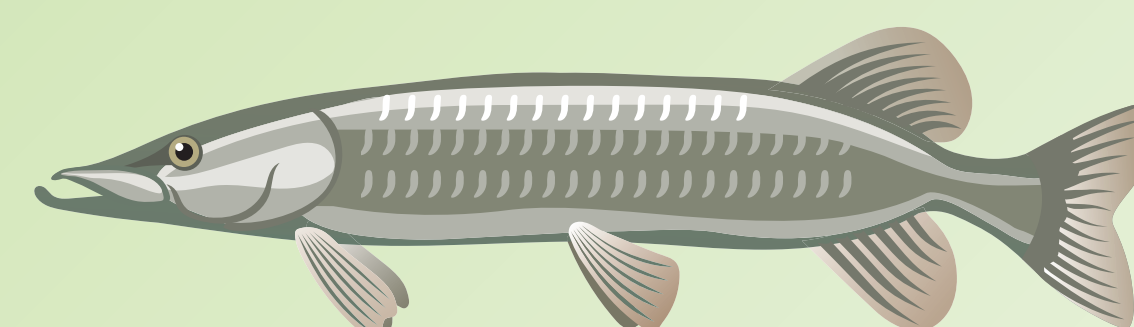
Quelques espèces bénéficiaires



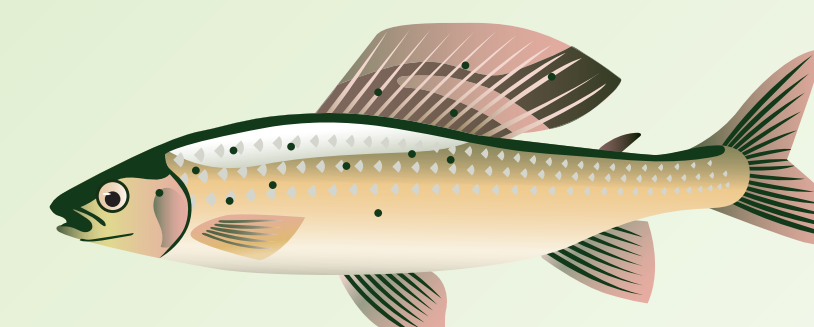
Apron du Rhône
Zingel asper
(natif du Rhône)



Truite fario
Salmo trutta

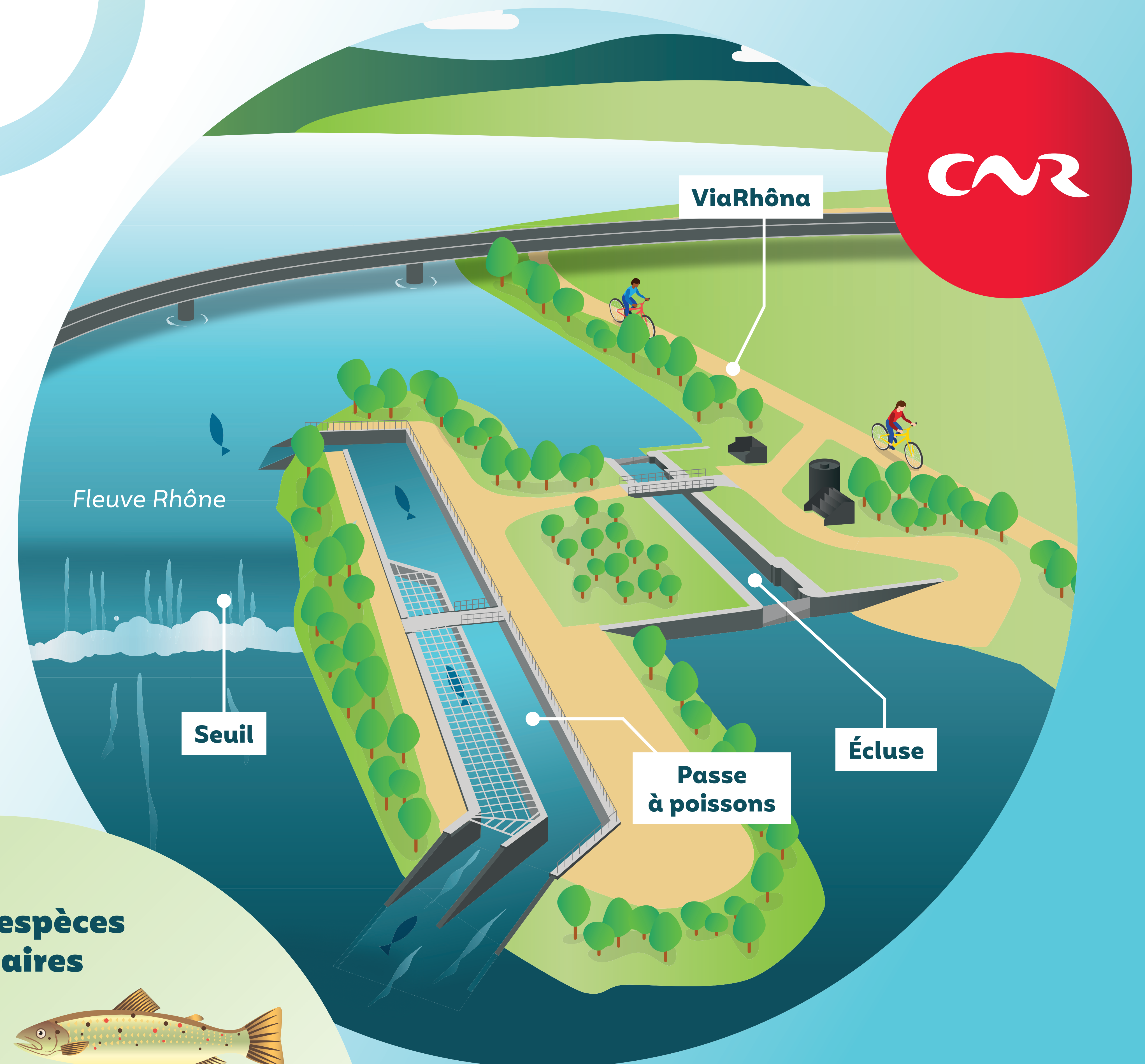


Brochet
Esox lucius



Ombre commun
Thymallus thymallus

Un dispositif innovant avec des capteurs posés sur certaines espèces permettra de vérifier l'efficacité de la passe et de développer les connaissances sur le comportement de ces poissons.



Phases clés des travaux

Février 2023	Déboisement
Fin du 1^{er} semestre 2023	Déviations de ViaRhôna
Fin du 1^{er} semestre 2023 à fin 2024	Construction de l'ouvrage
Début 2025	Mise en service

Les déboisements (90 m² dans le parc et 5280 m² sur l'îlot de l'écluse) sont nécessaires à la construction de l'aménagement. Les 90m² d'arbres du parc seront intégralement replantés; 1260 m² le seront sur le site de la passe à poissons. Dans les deux cas, les arbres utilisés seront issus d'une filière labellisée Essence locale et certains proviendront du parc à boutures CNR qui respecte la démarche Végétal Local.